

L'ÉTAT DE LA SITUATION :
NOTRE PROGRESSION VERS LES CIBLES DU PLAN POUR L'ÉDUCATION
Les enfants au premier plan



L'état de la situation : Notre progression vers les cibles du plan pour l'éducation *Les enfants au premier plan* • 2009

2010.02 (version en ligne)

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000
Fredericton NB E3B 5H1
CANADA

www.gnb.ca

ISBN 978-1-55471-364-6

CNB 6405_F

Message du ministre Roland Haché

Notre plan provincial pour l'éducation, *Les enfants au premier plan*, énonce de façon très précise la vision du gouvernement pour l'avenir de la province. Ensemble, nous pouvons bâtir le meilleur système scolaire au pays. Au cours des trois dernières années, nous avons déjà vécu plusieurs succès réels en éducation. Nous sommes sur la bonne voie!

Grâce aux compétences et au talent du personnel scolaire, les élèves en 2e année dans les deux secteurs ont encore une fois amélioré leur rendement en littératie. Les élèves de 7e et 8e années démontrent aussi des progrès en littératie.

Les résultats en littératie des élèves de 2e année des Premières nations se sont grandement améliorés et se trouvent maintenant au même niveau que ceux de leurs pairs du secteur anglophone. Les élèves de 7e année des Premières nations ont également de meilleurs résultats.

À la fois au secteur francophone et anglophone, les élèves réussissent mieux dans leur langue seconde. Les résultats positifs du rendement des élèves du secteur anglophone au programme de français intensif devraient également assurer un progrès continu à cet effet.

Au secteur francophone, un comité permanent a été mis sur pied, composé de représentants du ministère de l'Éducation et des districts, dans le but de définir les besoins et d'établir annuellement les priorités en matière de perfectionnement.

Au secteur anglophone, nous avons investi dans un plan pluriannuel de perfectionnement professionnel qui a pour but de développer les compétences des éducateurs à gérer les évaluations de l'apprentissage et de maximiser le temps consacré à l'enseignement.

Le modèle d'écoles communautaires propre à chaque secteur linguistique s'avère un grand succès. À l'échelle de la province, 51 écoles ont reçu la désignation officielle d'école communautaire. Les

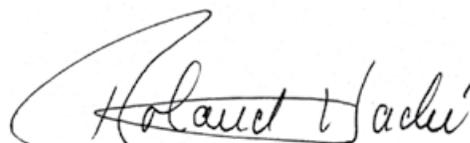


agents de développement communautaire qui y sont désignés étendent leurs services de sorte que plusieurs écoles et communautés en bénéficient.

Nos efforts ciblés sur les trois buts énoncés dans le plan provincial pour l'éducation continueront sans relâche :

- Au moment où ils entreront en maternelle, nos enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire;
- À la fin de la 5e année, nos enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques;
- Avant la fin de leurs études secondaires, nos enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.

À titre de ministre de l'Éducation, je suis ravi de lancer *l'État de la situation 2009* à tous les parents et le grand public. Ce bulletin rend compte de nos engagements et des progrès réalisés par les élèves du Nouveau-Brunswick.



Ministre de l'Éducation

Introduction



Voici l'État de la situation 2009. Les données présentées dans ce rapport illustrent les progrès accomplis au cours de l'année scolaire 2008/2009 par rapport aux 23 cibles du plan provincial, *Les enfants au premier plan*.

En vue d'alléger la lecture du présent document, nous y avons apporté des modifications importantes. Ce document renferme en grande partie des données à l'échelle provinciale et par secteur linguistique pour la majorité des cibles. Les comparaisons entre les districts se trouvent à l'annexe sous forme de tableaux. Dans la mesure du possible, les données représentent l'année scolaire 2008/2009. Pour certaines cibles, plus précisément celles fondées sur des indicateurs nationaux et internationaux, les données sont un peu plus anciennes. Pour d'autres cibles, nous travaillons encore au développement d'indicateurs appropriés qui pourront être utilisés chaque année.

Nous avons codé le rendement pour chaque cible d'une couleur différente afin que le lecteur puisse déterminer de façon rapide nos progrès.

- Lorsqu'un pourcentage ou un résultat apparaît en noir, cela indique que nous n'avons pas encore atteint la cible : par exemple, 85 %.
- Lorsqu'un pourcentage ou un résultat apparaît en **bleu**, cela indique que nous avons atteint notre cible fixée pour l'an 2013 : par exemple, 90 %.

Chaque pourcentage ou résultat est accompagné d'un chiffre entre parenthèses qui représente l'écart depuis l'an passé, ou d'une année précédente si l'on y ajoute une précision.

- Lorsque l'écart est indiqué en **vert**, cela indique une amélioration depuis l'an passé : par exemple, (+5).
- Lorsque l'écart est indiqué en **rouge**, cela indique une baisse depuis l'an passé : par exemple, (-3.4).

Donc, 82 % (+7) indique qu'il y a eu une amélioration de 7 points de pourcentage depuis l'an passé, mais nous n'avons guère atteint notre cible.

De l'autre côté, 91 % (-2) indique que malgré une baisse de 2 points de pourcentage depuis l'an passé, nous avons atteint notre cible pour cette mesure.

Le présent document est disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante: www.gnb.ca/education.

Nos engagements

<p>1 Bien préparer l'enfant à l'école</p>	<p>Des apprentissages réussis au cours de la petite enfance préparent l'enfant à réussir à l'école et dans la vie. Les enfants au premier plan met l'accent sur la mise en place d'éléments clés pour améliorer la préparation à l'entrée à l'école et assurer une transition réussie entre le foyer et l'école.</p>
<p>2 Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences</p>	<p>La lecture, l'écriture et les notions de base en mathématiques et en sciences constituent les clés pour apprendre. Nous établirons des normes élevées de manière à ce que les élèves aient maîtrisé ces habiletés à la fin de la 5e année et les améliorent tout au long de leur parcours scolaire. Nous mettrons l'accent sur des interventions efficaces en bas âge pour aider les élèves en difficulté et stimuler les élèves doués. Les écoles qui excellent en ce domaine seront appelées à jouer un rôle de chef de file, et les écoles qui ont de la difficulté recevront de l'aide pour améliorer leurs résultats. Par ailleurs, la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants constituent une pierre angulaire de nos efforts d'amélioration du système scolaire.</p>
<p>3 Éveiller la passion d'apprendre</p>	<p>L'enfant est plus motivé à lire, à écrire et à résoudre des problèmes lorsque la matière l'intéresse. Cela est particulièrement le cas à l'adolescence où il faut miser sur des activités éducatives pratiques liées aux champs d'intérêt de l'élève plutôt que sur une assimilation passive de connaissances. Les enfants au premier plan offrira aux enfants l'orientation et les options qui leur permettront de découvrir leurs forces et leurs passions. En outre, les enseignants bénéficieront de la souplesse, des ressources et de la technologie pour permettre aux élèves de progresser en fonction de leurs champs d'intérêt.</p>
<p>4 Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement</p>	<p>Le Nouveau-Brunswick a la chance de pouvoir compter sur des enseignants qualifiés, passionnés et talentueux. Les enseignants qui ont de bonnes idées devraient pouvoir obtenir un appui rapide pour les mettre à l'essai et partager les résultats. Les enfants au premier plan vise à donner aux enseignants et aux directions d'école les outils pour améliorer notre système scolaire.</p>
<p>5 Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire</p>	<p>Le Nouveau-Brunswick est un chef de file international en matière d'inclusion scolaire. Les enfants au premier plan vise à ce que notre système éducatif réponde aux besoins de tous les élèves.</p>
<p>6 Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu</p>	<p>Les enfants au premier plan reconnaît que la réussite scolaire est étroitement liée à l'établissement de nouveaux liens entre l'école et son milieu. La création d'écoles communautaires jette les bases pour favoriser une participation accrue des collectivités, du secteur bénévole et du secteur privé à l'éducation de nos enfants.</p>
<p>7 Développer une forte identité culturelle et linguistique</p>	<p>Les enfants au premier plan reconnaît l'importance de célébrer, conserver et promouvoir la langue et la culture de chaque communauté linguistique officielle. Nous devons aussi améliorer les compétences en langue seconde des élèves dans les deux secteurs linguistiques. Les priorités relatives à l'éducation des élèves des Premières nations et l'appui aux nouveaux immigrants constituent d'autres éléments fondamentaux de notre plan Les enfants au premier plan.</p>
<p>8 Créer des milieux scolaires sains et sécuritaires</p>	<p>Les enfants au premier plan renferme des mesures précises pour faire de nos écoles des milieux sains et sécuritaires pour les élèves, le personnel scolaire et les collectivités.</p>

Les cibles du plan provincial *Les enfants au premier plan*

Cible	Engagement
1 Tous les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.	1
2 Dans 80 % des cas, le plan d'intervention pour les enfants qui ont des besoins particuliers a été établi avant leur entrée en maternelle.	1
3 90 % des parents dont l'enfant entrera à la maternelle participent au programme <i>Je suis prêt pour l'école</i> .	1
4 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en littératie en deuxième et quatrième années; 20 % des élèves le dépassent.	2
5 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en numératie en troisième et cinquième années; 20 % des élèves le dépassent.	2
6 85 % des élèves de la 6e à la 12e année atteignent ou dépassent le niveau prévu aux examens provinciaux de littératie, numératie et sciences.	2
7 Le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % obtiendra des résultats comparables à ceux de leurs pairs dans les trois meilleures provinces canadiennes.	2
8 70 % des diplômés du secondaire sont capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.	7
9 Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.	2
10 Le taux de participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux études postsecondaires est l'un des trois meilleurs au Canada et une proportion croissante des étudiants du Nouveau-Brunswick obtient un diplôme d'études postsecondaires.	3
11 Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.	3
12 Les élèves des Premières nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.	7
13 90 % des diplômés du secondaire indiquent avoir l'intention de voter dès qu'ils le pourront aux élections fédérales, provinciales et municipales.	3
14 Le pourcentage d'enfants et d'adolescents suffisamment actifs pour un développement optimal s'accroît de 10 points.	8
15 Au moins 75 écoles communautaires au Nouveau-Brunswick sont soutenues par leur milieu et le secteur privé.	6
16 Un pourcentage croissant des élèves de la 6e à la 12e année déclare qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école; le niveau de sécurité ressenti par les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est comparable au niveau signalé par les autres élèves; les comportements agressifs (intimidation) sont en diminution constante dans les écoles du Nouveau-Brunswick.	8
17 90 % des élèves et des parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.	5
18 80 % des élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan et des mesures spéciales sont en place pour aider le reste des élèves à les atteindre.	5
19 Toutes les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes. Ces plans et procédures ont été élaborés en collaboration avec les autorités concernées.	8
20 90 % des enseignants indiquent qu'ils ont réussi avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.	4
21 90 % des finissants indiquent qu'ils ont eu des occasions de prendre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.	3
22 Un pourcentage croissant de directeurs d'école indique que les projets du Fonds d'innovation en apprentissage ont des effets positifs sur l'enseignement et les apprentissages dans leur école.	4
23 Un pourcentage croissant d'enseignants indique que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel.	5

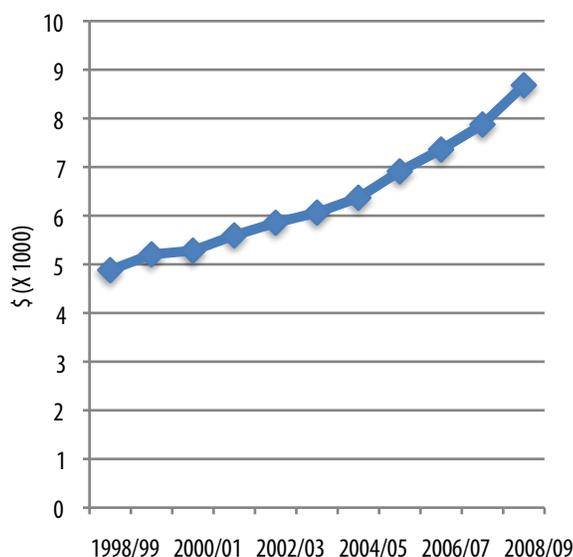
Investissements dans l'éducation : de la maternelle à la 12e année

Si nous voulons obtenir des résultats en matière d'éducation, il nous faut investir. Pour l'année qui vient de s'achever (2008/2009), le budget de fonctionnement du système scolaire public était de 952,9 millions de dollars. Le budget pour l'exercice financier 2009/2010 est de 963,2 millions de dollars. Le budget actuel représente un investissement moyen par élève de 8 681 \$, comparativement à 4 881 \$ en 1998/1999.

Bien que l'augmentation du financement vise en priorité la salle de classe, et ce, depuis la mise en oeuvre du plan **Les enfants au premier plan**, un investissement de plus de 49,5 millions de dollars en 2009/2010 a également été accordé au budget d'immobilisations. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 41,6 millions de dollars de 2008/2009. Cet investissement permettra de financer plus de 150 projets de construction, de rénovation et d'amélioration d'écoles partout dans la province.

Presque 99 % du budget de l'éducation sert à appuyer l'apprentissage en salle de classe. En 2008/2009, 261 postes d'enseignant ont été créés pour appuyer la mise en oeuvre des recommandations du rapport MacKay, les initiatives soulignées dans **Les enfants au premier plan** et la réduction du nombre d'élèves dans les salles de classe. L'investissement permanent dans les postes d'enseignants a un effet positif sur le rapport élèves-personnel éducatif qui est passé de 13,9 en 2007/2008 à 13,3 en 2008/2009.

Tableau 1 : Financement moyen par élève, 1998/1999 – 2008/2009



Premier engagement : Bien préparer l'enfant à l'école

Comme son nom l'indique, l'initiative *Je suis prêt pour l'école* a pour but d'assurer à chaque enfant une transition sans heurts du foyer à l'école. Cette initiative comporte entre autres deux évaluations du développement de l'enfant. La première se déroule environ un an avant l'entrée en maternelle, la deuxième a lieu quelques mois après l'entrée en maternelle. Les résultats ci-dessous portent sur l'évaluation menée en maternelle.

Dans le secteur francophone, on emploie *l'Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante* comme outil de mesure. Selon cette évaluation, 17,8 % des élèves de la maternelle étaient considérés à risque, soit une amélioration de 0,8 point de pourcentage sur 2007/2008.

Le secteur anglophone utilise le *Teacher's School Readiness Inventory* comme outil d'évaluation au niveau de la maternelle. Au sein de ce secteur, on note une légère augmentation du nombre d'enfants considérés comme étant à risque. En effet, le pourcentage est passé de 19,5 % en 2007/2008 à 20,3 % en 2008/2009.

CIBLE 1

Tous les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Identifiés comme étant à risque¹

Évaluation de la petite enfance –
appréciation de l'enseignante

17,8 % (-0.8)*

* Ce chiffre n'inclut pas les élèves qui ont besoin de services de francisation au secteur francophone.

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Identifiés comme étant à risque²

Teachers' School Readiness Inventory

20,3 % (+0.8)



CIBLE 2

Dans 80 % des cas, le plan d'intervention pour les enfants qui ont des besoins particuliers a été établi avant leur entrée en maternelle.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Pourcentage³

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention établi avant leur entrée en maternelle 51 % (première évaluation)

Il est important de souligner que plusieurs enfants (100 % selon les dires des écoles et des agents pédagogiques de district responsables des services aux élèves) reçoivent les services dont ils ont besoin à leur entrée en maternelle. Plusieurs enfants sont premièrement suivis à l'aide d'un plan de transition avant de passer au plan d'intervention.

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Pourcentage⁴

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention établi avant leur entrée en maternelle 34 % (première évaluation)

Alors que 34 % des élèves avaient un plan d'intervention établi avant leur entrée en maternelle, ce chiffre s'élevait à 68 % par la fin du mois de septembre 2008. Dans plusieurs des cas, il est tout à fait acceptable d'observer les élèves dans le milieu scolaire afin de déterminer les résultats d'apprentissage appropriés.

CIBLE 3

90 % des parents dont l'enfant entrera à la maternelle participent au programme *Je suis prêt pour l'école*.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Pourcentage de parents participant au programme *Je suis prêt pour l'école* 84,6 % (+6,4)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Pourcentage de parents participant au programme *Je suis prêt pour l'école* 85 % (+5)

Mesures prises

Nous avons amorcé plusieurs nouvelles mesures au cours de la dernière année afin de mieux préparer les enfants à l'entrée à l'école. Les mesures les plus importantes à chaque secteur linguistique se trouvent ci-dessous.

Les deux secteurs linguistiques :

- À la suite des rétroactions que nous avons reçues des écoles au cours de l'année scolaire 2008/2009, nous avons fait quelques changements à *l'Évaluation de la petite enfance – appréciation directe* (ÉPE-AD). Nous continuons aussi d'identifier de nouvelles utilisations pour les résultats des ÉPE-AD, entre autres pour les cas d'élèves ayant des besoins particuliers.
- Des trousseaux intitulés *Bienvenue à la maternelle / Welcome to Kindergarten* sont fournies à tous les élèves qui commencent la maternelle, ainsi qu'à leurs parents, au début de chaque année scolaire. Ces trousseaux contiennent divers matériaux éducatifs que les parents peuvent ensuite utiliser pour faciliter la transition à l'école.

Secteur francophone:

- Lorsqu'un enfant ayant un handicap s'inscrit à la maternelle, les services de soutien sont identifiés dans un plan d'intervention afin de s'assurer que les services ou ressources requis sont en place dès son arrivée à la maternelle. Quand l'élève commence la maternelle, ce plan d'intervention est révisé par l'équipe stratégique et ajusté selon les besoins.

- Suivant l'administration de l'ÉPE-AD, les enfants qui sont identifiés comme étant potentiellement à risque reçoivent des interventions avant le début de l'année scolaire. Un plan de transition est proposé pour informer l'enseignante afin qu'elle puisse poursuivre les activités de stimulation proposées. Avant la fin janvier, l'enseignante effectue une *Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignant* (ÉPE-AE). Les élèves identifiés comme étant toujours à risque sont référés à l'équipe stratégique de l'école pour l'élaboration des plans d'intervention.

Secteur anglophone:

- Nous traitons maintenant les demandes pour des technologies d'aide aux élèves en maternelle comme faisant partie du processus pour les plans d'intervention.
- Pour tous les enfants identifiés comme ayant des besoins particuliers par l'ÉPE-AD, les districts offrent maintenant des sessions au printemps et des programmes de pré-maternelle afin que ces enfants soient prêts pour l'école. Les sessions sont offertes par les centres de ressources familiales, les garderies et les écoles.

Deuxième engagement : Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences

Dans le secteur francophone, le rendement des élèves en 2e année en lecture silencieuse demeure stable depuis l'an passé, c'est-à-dire que 73 % de ces derniers atteignent ou dépassent le niveau prévu. En lecture à haute voix, 72 % des élèves en 2e année atteignent ou dépassent le niveau prévu, soit une augmentation de 2 points de pourcentage.

Le pourcentage d'élèves en 2e année du programme d'immersion en français qui dépassent le niveau prévu en lecture a augmenté de 7 points de pourcentage depuis l'an passé. Au programme d'anglais, le pourcentage d'élèves qui dépassent le niveau prévu a aussi augmenté, soit de 2 points de pourcentage pendant la même période.

CIBLE 4

90 % des enfants atteignent le niveau prévu en littératie en deuxième et quatrième années; 20 % des élèves le dépassent.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)		
	Atteignent ou dépassent le niveau prévu ⁵	Dépassent le niveau ⁶
2e année, lecture silencieuse (compréhension de texte)	73 % (0)	23 % (-3)
2e année, lecture à haute voix	72 % (+2)	21 % (+2)

La première évaluation en 4e année a eu lieu en septembre 2009 et les résultats seront disponibles l'an prochain.

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)		
	Atteignent ou dépassent le niveau prévu ⁷	Dépassent le niveau ⁸
2e année, lecture (programme d'anglais)	82 % (+6)	23 % (+2)
2e année, lecture (immersion française)	85 % (+2)	37 % (+7)
4e année, lecture (programme d'anglais)	79 % (+4)	23 % (+11)
4e année, lecture (immersion française)	71 % (-5)	13 % (-1)

CIBLE 5

90 % des enfants atteignent le niveau prévu en numératie en troisième et cinquième années; 20 % des élèves le dépassent.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)		
	Atteignent ou dépassent le niveau prévu ⁹	Dépassent le niveau ¹⁰
5e année	64 % (-6)	16 % (-2)

La première évaluation en 3e année aura lieu en mai 2010.

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)		
	Atteignent ou dépassent le niveau prévu ¹¹	Dépassent le niveau ¹²
5e année	59 % (-6)	22 % (-6)

Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données en 3e année.

Nous continuons d'évaluer les élèves à intervalles réguliers pour contrôler leur progression générale et pour identifier les problèmes dès le départ. En conformité avec la dualité linguistique, les secteurs anglophone et francophone élaborent et administrent leurs propres évaluations. Voici le calendrier pour 2009/2010 :

Évaluations – secteur francophone (2009/2010)	Échéances
Maternelle : Évaluation de la petite enfance	janvier
2e année : littératie	mai/juin
3e année : mathématiques	mai
4e année : littératie	septembre
5e année : mathématiques	mai
5e année : sciences et technologies	mai
5e année : français	mai
8e année : mathématiques	mai
8e année : français	mai
8e année : sciences et technologies	mai
10e année : anglais langue seconde	janvier/mai
11e année : français	mai/juin
11e année : mathématiques	janvier/juin
Évaluations – secteur anglophone (2009/2010)	Échéances
Maternelle : Inventaire de l'enseignant sur l'état de préparation scolaire (Simner)	octobre/novembre
2e année : littératie	mai
4e année : littératie	juin
5e année : numératie	juin
6e année : sciences	juin
7e année : littératie	octobre
8e année : mathématiques	juin
9e année : compétence en anglais	janvier
10e année : compétence orale en français	février/mars
10e année : littératie en français	février/avril
12e année : compétence orale en français	nov/déc et avr/mai

En plus des examens de lecture et de mathématiques ci-dessus, les deux secteurs administrent également un certain nombre d'autres examens de la 1re à la 5e année.

Dans le secteur francophone, les élèves de 5e année sont évalués en sciences et technologies. En 2008/2009, 65 % des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 65 %, 0 % l'ont dépassé.

Dans le secteur anglophone, un test d'écriture a lieu en 2e année. En 2008/2009, 59,5 % (+0,1 depuis l'an passé) des élèves du programme d'anglais de base ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 59,5 %, 7,2 % (+2) l'ont dépassé. Dans le programme d'immersion en français, 75,7 % (-8,1) des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 75,7 %, 11,8 % (-2,2) l'ont dépassé.

En 4e année, 56,5 % (+3,5) des élèves du programme d'anglais de base ont atteint le niveau prévu au test d'écriture en 2008/2009. Parmi ces 56,5 %, 5,4 % (-1,7) l'ont dépassé. Dans le programme d'immersion en français, 66 % (-5) des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 66 %, 8,2 % (-1,1) l'ont dépassé.

Dans l'ensemble, les niveaux de compétences des élèves en littératie ont augmenté encore une fois cette année.

Nous poursuivrons nos efforts afin que les élèves maîtrisent les habiletés de base en littératie, numératie et sciences avant la fin de leur 5e année. À cet égard, nous évaluons les résultats et les progrès effectués dans ces matières tout au long du parcours scolaire afin de corriger les problèmes qui peuvent se présenter. Des évaluations précises en temps opportun nous permettent d'avoir la perspective provinciale nécessaire pour fournir à nos élèves la meilleure éducation possible.

CIBLE 6

85 % des élèves de la 6e à la 12e année atteignent ou dépassent le niveau prévu aux examens provinciaux de littératie, numératie et sciences.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
Atteignent ou dépassent le niveau prévu ¹³	
Littératie : 8e année, lecture	71 % (+6)
Littératie : 8e année, écriture	58 % (-1)
Littératie : 11e année, lecture	64 % (-23)
Littératie : 11e année, écriture	65 % (+1)
Numératie : 8e année	58 % (+7)
Numératie : 11e année	53 % (0)
Sciences : 8e année	Aucune information pour cette année

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Atteignent ou dépassent le niveau prévu¹⁴

Littératie : 7e année, lecture (programme d'anglais)	67 % (+1)
Littératie : 7e année, écriture (programme d'anglais)	52 % (+5)
Numératie: 8e année	59 % (+2)
Sciences : 6e année	56 % (première évaluation)

CIBLE 7

Le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % obtiendra des résultats comparables à ceux de leurs pairs dans les trois meilleures provinces canadiennes.

	Classement national ¹⁵	Cible
Littératie: le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 %	10e (2000)	Parmi les 3 meilleures
Numératie: le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 %	9e (2003)	Parmi les 3 meilleures
Sciences: le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 %	10e (2006)	Parmi les 3 meilleures

CIBLE 9

Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.

	Classement national ¹⁶	Cible
Rendement des élèves du N.-B. en littératie	10e (2000)	Parmi les 3 meilleures
Rendement des élèves du N.-B. en numératie	9e (2003)	Parmi les 3 meilleures
Rendement des élèves du N.-B. en sciences	10e (2006)	Parmi les 3 meilleures

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) permet de comparer à l'échelle internationale les systèmes éducatifs et leur fonctionnement par rapport à d'autres États. L'évaluation du PISA mesure les aptitudes des élèves âgés de 15 ans en littératie, numératie et sciences et se déroule tous les trois ans. En 2006, le Nouveau-Brunswick a obtenu des résultats semblables ou supérieurs à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais s'est classé au 10^e rang canadien en sciences, au 9^e rang en littératie, et au 8^e rang en mathématiques.



Le domaine principal évalué change chaque année (2000 littératie, 2003 numératie, 2006 sciences). L'évaluation du PISA 2009 sera de nouveau centrée sur la littératie.

Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) évalue les niveaux de compétences des élèves de 13 ans et porte sur la lecture, les mathématiques et les sciences. L'évaluation est dirigée par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et s'est déroulée pour la première fois en 2007 en remplacement du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). En 2007, la lecture constituait le domaine principal évalué par le Programme pancanadien d'évaluation, alors que les mathématiques et les sciences constituaient les domaines secondaires.

Pour l'évaluation générale de lecture, l'ensemble du Nouveau-Brunswick a obtenu un résultat inférieur (464) à la moyenne du Canada (fixée à 500). Le Nouveau-Brunswick est également en dessous de la moyenne canadienne en mathématiques (461) et en sciences (465). Il est important d'indiquer que dans l'ensemble, seulement trois provinces (Ontario, Québec et Alberta) ont réussi à atteindre ou dépasser la moyenne canadienne dans une des trois disciplines.

Mesures prises

Voici les progrès qui ont été accomplis depuis la publication de L'état de la situation l'an dernier :

Les deux secteurs linguistiques :

- Nous avons introduit de nouvelles évaluations provinciales de la 4e année en littératie pour l'année scolaire 2009/2010. Ces évaluations nous aideront à mesurer les niveaux de littératie des élèves dans toute la province et de modifier nos stratégies au besoin. Des évaluations semblables sont en voie de développement pour la numératie en 3e année.



Secteur francophone :

- Nous incorporons une composante sur la littératie dans certains nouveaux programmes d'études en voie de développement dans le secteur francophone, notamment les nouveaux programmes en sciences humaines.

Secteur anglophone :

- Nous avons établi des normes en lecture et en écriture pour les élèves de la maternelle à la 9e année. Ces normes entreront en vigueur en 2009/2010 et serviront comme guide aux enseignants et enseignantes lors des évaluations des élèves en littératie.
- Nous développons présentement un outil qui aidera la planification à l'échelle de l'école et aussi à l'auto-évaluation. Cela se fait dans le but d'alimenter nos connaissances des facteurs qui mènent au succès pour les écoles.

Troisième engagement :

Éveiller la passion d'apprendre

Éveiller la passion d'apprendre est l'un des plus importants objectifs de l'école. Pour y arriver, nous devons appuyer les élèves pour qu'ils découvrent ce qu'ils aiment et où résident leurs forces. À cet égard, les cours de métier et d'éducation artistique peuvent aider certains jeunes à découvrir un domaine qui les intéresse. En 2008/2009, plus de la moitié des élèves de 12e année ayant répondu à une enquête dans les deux secteurs linguistiques ont indiqué encore cette année qu'ils avaient « parfois » ou « régulièrement » l'occasion de suivre des cours dans le domaine des arts et des métiers.

L'école doit également apprendre aux élèves à s'engager dans le monde qui les entoure. Le plus récent sondage auprès des finissants (2009) abordait la question de leurs intentions de voter aux élections fédérales, provinciales et municipales et démontre une légère augmentation de ces intentions à chacun des niveaux.

CIBLE 13

90 % des diplômés du secondaire indiquent avoir l'intention de voter dès qu'ils le pourront aux élections fédérales, provinciales et municipales.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Pourcentage des diplômés du secondaire ayant l'intention de voter¹⁷ :

Élection fédérale	Élection provinciale	Élection municipale
84,6 % (+1,6)	85,2 % (+1,7)	83,4 % (+1,1)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

Pourcentage des diplômés du secondaire ayant l'intention de voter¹⁸ :

Élection fédérale	Élection provinciale	Élection municipale
77,8 % (+3,1)	78,4 % (+3,3)	72,9 % (+1,8)

CIBLE 10

Le taux de participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux études postsecondaires est l'un des trois meilleurs au Canada et une proportion croissante des étudiants du Nouveau-Brunswick obtiennent un diplôme d'études postsecondaires.

RÉSULTAT PROVINCIAL, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

	Taux de participation	Classement national
Taux de participation des élèves du N.-B. aux études postsecondaires ¹⁹	31 % (-3)	6e (5e en 2006/07)

Veillez noter que les données nous proviennent de Statistique Canada et représentent le rendement provincial en 2007/08.

CIBLE 11

Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

RÉSULTAT PROVINCIAL, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)			
	Taux	Classement national	
Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires ²⁰	81 % (-4,7)	3e	(2e en 2005/06)

Veillez noter que les données nous proviennent de Statistique Canada et représentent le rendement provincial en 2006/07.

CIBLE 21

90 % des finissants indiquent qu'ils ont eu des occasions de suivre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)			
Les élèves ont l'occasion de prendre des ²¹ :			
Cours de métier	Cours d'art	Études coopératives	Bénévolat
53,2 % (+3,1)	64,7 % (+6,6)	33,4 % (-1,1)	40,6 % (+2,2)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)			
Les élèves ont l'occasion de prendre des ²² :			
Cours de métier	Cours d'art	Études coopératives	Bénévolat
58,7 % (+5)	83,9 % (+0,6)	63,1 % (-1,5)	62,8 % (-0,1)

Taux d'abandon scolaire

Lorsqu'un enfant est motivé à apprendre, il risque moins d'abandonner l'école. Le taux d'abandon scolaire de la province a diminué de 1,1 point de pourcentage au cours des onze dernières années, passant de 3,5 % en 1997/1998 à 2,4 % en 2007/2008. La différence entre les garçons et les filles reste grandement inchangée par rapport à 2006/2007 avec 2,9 % d'abandons scolaires pour les garçons contre seulement 1,9 % pour les filles. Le taux d'abandon scolaire des élèves des Premières nations a passé de 7,2 % en 2006/07 à 8,6 % en 2007/08.

Mesures prises

Secteur francophone :

- Dix nouveaux programmes d'études sur divers métiers ont été approuvés et distribués aux districts pour l'année scolaire 2009/2010, y compris de nouveaux programmes en : art culinaire, foresterie, nutrition, technologie de l'environnement et horticulture. Nous avons

aussi offert de la formation sur ces nouveaux programmes aux enseignants visés.

- Nous sommes en train de développer un modèle efficace pour l'enseignement à distance des cours de métiers. Nous sommes actuellement en train d'explorer quelques modèles potentiels, ce que nous allons continuer de faire au cours de l'année scolaire 2009/2010.

Secteur anglophone :

- Les enseignants et enseignantes des cours de métiers ont eu l'occasion de suivre des cours de perfectionnement professionnel en hospitalité et tourisme, en art culinaire, en métallurgie et menuiserie, en maçonnerie, etc.
- Des laboratoires dédiés à l'étude des sources alternatives d'énergie — y incluant l'énergie solaire et éolienne — ont été établis dans trois écoles. Le travail qui se fait à l'intérieur de ces laboratoires contribue aux connaissances en technologie et à la théorie sur les meilleures pratiques pour la durabilité environnementale.
- Plusieurs cours du niveau secondaire font l'objet d'une révision afin de permettre aux élèves d'obtenir des crédits universitaires ou collégiaux auprès de l'UNB et du CCNB.

Quatrième engagement :

Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement

Les technologies de l'information et de la communication ont ouvert la voie à de nouveaux moyens de partage et de travail. En 2008/09, 71 % du personnel enseignant au secteur francophone a indiqué qu'il réussit avec succès à intégrer les technologies aux pratiques d'enseignement. Au secteur anglophone, 81 % du personnel enseignant a indiqué qu'il utilisait « beaucoup » ou « assez » souvent la technologie d'information et de communication pour des applications pédagogiques.

Dans les deux secteurs, les directions d'écoles indiquent aussi des effets positifs sur l'enseignement et l'apprentissage résultant des projets du Fonds d'innovation en apprentissage. Nous devons nous assurer que les meilleures pratiques novatrices puissent être imitées et intégrées dans tout le système scolaire.

CIBLE 20

90 % des enseignants indiquent qu'ils ont réussi avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Les enseignants indiquent qu'ils réussissent avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement ²³	71 % (première évaluation)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	% qui a répondu « beaucoup » ou « assez » souvent
Les enseignants indiquent avec quelle fréquence ils utilisent la technologies pour des applications pédagogiques ²⁴	88 % (+1)

CIBLE 22

Un pourcentage croissant de directeurs d'école indique que les projets du Fonds d'innovation en apprentissage ont des effets positifs sur l'enseignement et les apprentissages dans leur école.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Moyenne
Les projets du FIA ont des effets positifs ²⁵	100% (première évaluation)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Moyenne
Les projets du FIA ont des effets positifs ²⁶	80 % (première évaluation)

Mesures prises

Les deux secteurs linguistiques :

- Des sessions de formation seront offertes au cours de l'année scolaire 2009/2010 pour des enseignants qui veulent en apprendre plus au sujet des nouvelles technologies pour la salle de classe, y compris entre autres les Tablet PC et les tableaux blancs interactifs.

Secteur francophone :

- Nous continuons d'améliorer le portail en ligne, afin de le rendre plus utile et convivial pour tous ceux qui l'utilisent dans le système d'éducation public. Diverses améliorations sont planifiées, y compris une modification de l'outil de recherche, afin de le rendre plus précis et efficace.

- Nous sommes en train d'examiner la possibilité d'incorporer l'utilisation d'ordinateurs personnels dans les plans d'intervention des élèves ayant des besoins particuliers.
- Le travail se poursuit en collaboration avec le CCNB et l'Université de Moncton pour développer des projets qui relient l'école secondaire aux études postsecondaires.

Secteur anglophone :

- Une version « élève » du Portail fut développée et améliorée tout au long de l'année scolaire 2008/2009. Une phase pilote pour les écoles aura lieu en 2009/2010.
- Des salles de classes au Nouveau-Brunswick ont eu l'occasion d'établir des liens avec des salles de classe partout au monde par l'entremise de projets internationaux en apprentissage. Voici quelques exemples : le « Water Wetlands Project » avec des écoles en Hollande; le « Storytelling Forum » avec l'Écosse et la Colombie; et, le « Global Teenager Project » comprenant 38 pays.

Cinquième engagement : Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire

Le système scolaire public du Nouveau-Brunswick est reconnu dans le monde entier comme l'un des plus inclusifs. En effet, nous veillons à ce que chaque élève ait accès à une éducation publique de haute qualité. Nous nous sommes engagés à appliquer les recommandations du rapport MacKay relatives à l'inclusion scolaire et nous avons bon espoir que cela renforcera notre système.

CIBLE 18

80 % des élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan et des mesures spéciales sont en place pour aider le reste des élèves à les atteindre.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Les élèves qui ont un plan d'intervention atteignent 85% des cibles de leur plan	Aucune information pour cette année
Des mesures spéciales sont en place pour aider le reste des élèves	Aucune information pour cette année

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Les élèves qui ont un plan d'intervention atteignent 85% des cibles de leur plan ²⁷	69 % (+1)
Des mesures spéciales sont en place pour aider le reste des élèves	Aucune information pour cette année

CIBLE 23

Un pourcentage croissant d'enseignants indique que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Le nombre d'enseignants croyant que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel à l'école ²⁸	52 % (première évaluation)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Le nombre d'enseignants croyant que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel à l'école ²⁹	46 % (+2)

CIBLE 17

90 % des élèves et des parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Le nombre de <i>parents</i> qui indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre	Aucune information pour cette année
Le nombre d' <i>élèves</i> qui indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre	Aucune information pour cette année

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Pourcentage
Le nombre de parents qui indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre ³⁰	76 % (+3)
Le nombre d'élèves qui indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre ³¹	60 % (+1)

Mesures prises

Les deux secteurs linguistiques :

- Les ministères visés se sont entendus en principe sur un modèle de prestation de services intégrés pour les enfants et les jeunes. La prochaine étape sera la mise à l'essai du modèle par la création de deux sites de démonstration.
- Une définition formelle de l'inclusion scolaire, soit une des recommandations du rapport MacKay, approche la phase finale. Cette définition vise un modèle progressif et systémique au sein duquel tous les enfants atteignent leur plein potentiel d'apprentissage.
- Le nombre maximum d'élèves par salle de classe a été réduit de un pour l'année scolaire 2009/2010. Cette mesure fera en sorte que les enseignants auront plus de temps à faire d'autres tâches essentielles et apportera une amélioration à la composition des classes.
- De la formation en autisme au niveau de la maîtrise a été offerte aux enseignants-ressources et aux aides-enseignants en collaboration avec le University of New Brunswick. Le dernier groupe à suivre cette formation comprenait 35 enseignants francophones et 65 enseignants anglophones.

Secteur francophone :

- Au cours de l'année scolaire 2008/2009, nous avons offert de la formation reliée à l'enseignement des élèves atteints de la dyslexie à 35 enseignants-ressources du secteur francophone.

Secteur anglophone :

- Nous cherchons à s'assurer que tous les conseillers/conseillères en orientation sont détenteurs d'une maîtrise liée au domaine. Plusieurs occasions en formation continue ont été offertes pour réaliser cette initiative. Jusqu'à présent, cinq des neuf districts anglophones ont satisfait le critère.

Sixième engagement : Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu

L'esprit de solidarité qui règne dans les collectivités du Nouveau-Brunswick est l'une des forces de notre province. Les écoles communautaires utilisent les ressources de leur milieu (groupes de bénévoles, parents, services publics et offres en matière de loisirs et de culture) pour faire de l'école un carrefour de développement pour les enfants, les familles et les collectivités.

CIBLE 15

Au moins 75 écoles communautaires au Nouveau-Brunswick sont soutenues par leur milieu et le secteur privé.

RÉSULTATS PROVINCIAUX, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	Nombre d'écoles communautaires
Secteur francophone ³²	16 (0)
Secteur anglophone ³³	35 (0)
Total de la province	51 (0)

Mesures prises

Les deux secteurs linguistiques :

- Le portail en ligne contient maintenant plus de détails concernant l'initiative des écoles communautaires. Cela comprend de l'information sur l'établissement d'une école communautaire et des exemples de résultats bénéfiques qu'une telle école peut engendrer.
- Plusieurs écoles dans les deux secteurs profitent des services d'un agent de développement communautaire. Ces agents sont tachés de promouvoir des projets de collaboration entre les écoles et leurs communautés respectives.

Septième engagement : Développer une forte identité culturelle et linguistique

Programmes de langue seconde

En tant que seule province canadienne officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick doit veiller à ce que les élèves conservent leur langue et leur culture tout en s'ouvrant pleinement à celles de l'autre communauté linguistique. La cible provinciale pour 2013 est que 70 % de nos enfants soient capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.

Les élèves francophones ont constamment amélioré leur niveau d'anglais au cours des quatre dernières années. Pour l'année 2008/2009, 66 % des élèves ont été capables de s'exprimer efficacement en anglais, soit une augmentation de 6 points de pourcentage depuis 2005/2006.

Au sein du secteur anglophone, cette évaluation se produit à tous les deux ans donc il n'y a pas de données pour 2008/09. Seulement 1,7 % des élèves du programme d'anglais ont atteint la cible en 2007/2008. En ce qui a trait au programme d'immersion en français, 88 % des élèves s'exprimaient efficacement en 2007/2008, dépassant la cible de 18 points de pourcentage. Cela représente 1 point de pourcentage de mieux

que pour l'année 2005/2006. De manière générale, 36 % des élèves anglophones ont atteint la cible provinciale, soit une augmentation de 2 points de pourcentage depuis l'année 2005/2006.

CIBLE 8

70 % des diplômés du secondaire sont capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
	% d'élèves au niveau intermédiaire ou plus
Élèves francophones ³⁴	66 % (+2)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)	
<i>Puisque cette évaluation se produit à tous les deux ans, il n'y a pas de données pour l'année 2008/09. Voici les résultats pour 2007/08 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis 2005/06)</i>	
	% d'élèves au niveau intermédiaire ou plus
Programme « core » ³⁵	1,7% (+1,3)
Programmes d'immersion ³⁶	88% (+1)
Moyenne du secteur anglophone	36% (+2)

CIBLE 12

Les élèves des Premières nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.

Élèves des Premières nations

Nos statistiques indiquent qu'une grande partie des élèves des Premières nations éprouvent des difficultés aux examens provinciaux. Avec l'accroissement continu de la population des Premières nations, nous devons concentrer nos efforts pour répondre aux besoins précis de ces enfants au sein du système scolaire.

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09 (le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)		
	Élèves des Premières nations	Élèves du secteur anglophone
Élèves en 2e année qui éprouvent une difficulté en lecture ³⁷	19 % (-18)	18 % (-6)
Élèves en 7e année qui éprouvent une difficulté en lecture ³⁸	50 % (-4)	33 % (-1)

Veillez noter que dans ce cas ici une baisse signifie que moins d'enfants éprouvent une difficulté en lecture. Pour cette raison, nous avons codifié les diminutions en vert.

Mesures prises

Les deux secteurs linguistiques :

- Nous avons répandu davantage le programme virtuel d'échange intitulé « Dialogue Nouveau-Brunswick » pendant la dernière année scolaire. En 2008/2009, 29 classes francophones et anglophones de la troisième à la neuvième année sont devenues partenaires pour une variété de projets culturels.

Secteur francophone :

- Nous sommes en train de développer un cadre conceptuel pour la prestation d'un programme d'Anglais intensif dans les communautés francophones du nord. Un projet de ce type est à l'essai depuis quelques années dans le District 9 et continuera au cours de l'année scolaire 2009/2010. Nous planifions maintenant de mettre à l'essai des programmes semblables dans les districts 3 et 5.
- La Commission sur l'école francophone a tenu ses consultations publiques à l'automne 2008. L'approche participative et d'engagement communautaire s'est avérée un grand succès. Les consultations ont culminé avec la tenue d'un Sommet sur l'école francophone. Le rapport final du Commissaire a été rendu public lors d'une conférence de presse en juin 2009 lors de laquelle le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'un groupe de concertation communauté-gouvernement pour voir aux suivis du rapport.

Secteur anglophone :

- Une politique pour un milieu d'apprentissage bilingue dans les écoles anglophones a été développée et fera l'objet d'un projet pilote pendant l'année scolaire 2009/2010. Cette politique a pour but de fournir aux élèves d'écoles anglophones des occasions de participer à des activités d'apprentissage bilingues à l'extérieur de la salle de classe.
- Pendant l'été 2009, nous avons appuyé un programme d'immersion française d'une durée de quatre semaines en collaboration avec l'Université de Moncton. Environ 142 élèves ont participé.
- Un nouveau modèle pour l'enseignement du français comme langue seconde fut approuvée et mis en oeuvre. Il vise à améliorer la capacité linguistique de nos élèves et à réduire le regroupement des élèves selon leurs aptitudes.
- Une entente tripartite entre les communautés des Premières nations, le gouvernement fédéral et le Nouveau-Brunswick a été signée dans le but de réduire l'écart entre le rendement des élèves



des Premières nations et celui des autres élèves au secteur anglophone. Un modèle visant le réinvestissement des droits de scolarité servira comme source importante de financement pour les élèves des Premières nations.

Huitième engagement :

Créer des milieux sains et sécuritaires

Nous voulons que les élèves et les enseignants apprennent et travaillent dans un milieu sain et sécuritaire. Cela signifie qu'il faut trouver des moyens d'encourager les élèves à adopter des modes de vie plus actifs et plus sains, prendre des mesures afin de prévenir l'intimidation, la discrimination et la violence, et investir dans nos écoles pour en faire des milieux d'apprentissage et de travail plus sécuritaires.

CIBLE 14

Le pourcentage d'enfants et d'adolescents suffisamment actifs pour un développement optimal s'accroît de 10 points.

RÉSULTATS PROVINCIAUX, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

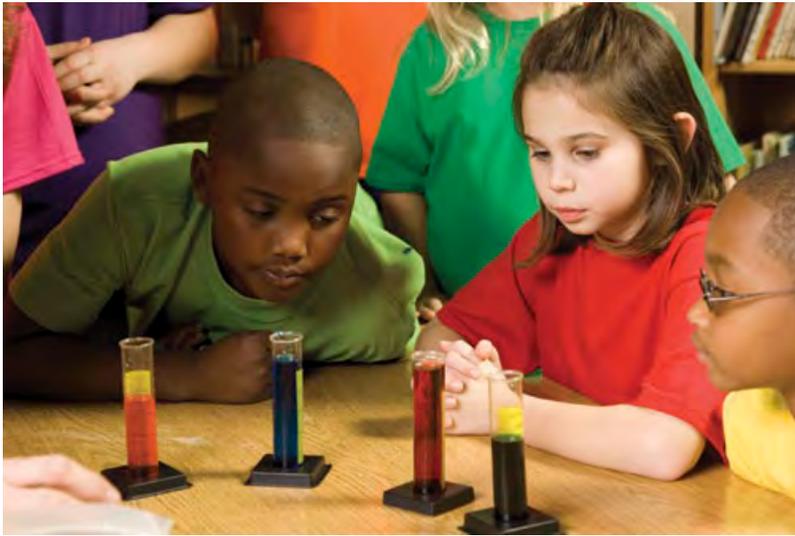
Il n'y a pas de données disponibles pour cette mesure en 2008/2009.

Les données qui suivent reflètent l'année scolaire 2007/08.

Secteur anglophone : Pourcentage d'enfants qui sont suffisamment actifs pour une croissance et un développement optimaux.³⁹ 52 %
(première évaluation)

Secteur francophone : Pourcentage d'enfants qui sont suffisamment actifs pour une croissance et un développement optimaux.⁴⁰ 41 %
(première évaluation)

Moyenne provinciale : 50 %
(première évaluation)



CIBLE 16

Un pourcentage croissant des élèves de la 6e à la 12e année déclare qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école; le niveau de sécurité ressenti par les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est comparable au niveau signalé par les autres élèves; les comportements agressifs (intimidation) sont en diminution constante dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

	Pourcentage
Les élèves de la 6e à la 12e année déclarent qu'ils se sentent en sécurité à l'école.	Aucune information cette année
Les élèves ayant des besoins particuliers se sentent en sécurité.	Aucune information cette année
Les comportements agressifs (intimidation) diminuent. ⁴¹	1 363 (+104)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

	Pourcentage
Les élèves de la 6e à la 12e année déclarent qu'ils se sentent en sécurité à l'école. ⁴²	78,4 % (-0,5)
Les élèves ayant des besoins particuliers se sentent en sécurité ⁴³	72,5 % (-2,8)
Les comportements agressifs (intimidation) diminuent. ⁴⁴	4 705 (+41)

CIBLE 19

Toutes les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes. Ces plans et procédures ont été élaborés en collaboration avec les autorités concernées.

SECTEUR FRANCOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

	Pourcentage d'écoles atteignant la cible
Plans d'intervention en cas d'urgence ⁴⁵	98 % (+2)
Procédures de verrouillage des portes ⁴⁶	99 % (+2)

SECTEUR ANGLOPHONE, 2008/09

(le chiffre entre parenthèses indique l'écart depuis l'an passé)

	Pourcentage d'écoles atteignant la cible
Plans d'intervention en cas d'urgence ⁴⁷	100 % (0)
Procédures de verrouillage des portes ⁴⁸	100 % (0)

Mesures prises

Les deux secteurs linguistiques :

- Nous sommes en train d'élaborer de nouvelles normes pour ce qu'est de la construction des écoles. On estime que ces normes auront comme résultat une réduction d'environ 30 % des coûts d'électricité dans les écoles.

Secteur francophone :

- D'après une recension faite en décembre 2008 dans les écoles francophones, il y a eu une augmentation de temps accordé à l'éducation physique dans les écoles. Certaines écoles du primaire ont atteint la cible de 150 minutes d'éducation et d'activités physiques par semaine. Nous visons à ce que la moitié des écoles primaires atteignent cette cible au cours de l'année scolaire 2009/2010 et que l'autre moitié le fasse pendant l'année suivante.

Secteur anglophone :

- La moyenne provinciale du temps consacré à l'éducation physique a passé de 91 minutes à 115 minutes par semaine, et cela en dépit des défis qui varient de district à district. Le pourcentage de ce temps où un spécialiste est employé a augmenté de 27 % à 81 % en 2008/2009.
- Un sondage « Student Wellness Survey » fut distribué aux écoles et aux districts au début de l'année scolaire 2008/2009. Les résultats de ce sondage nous assistent quant à l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs initiatives liées à l'activité physique et au mieux-être.

Un regard vers l'avenir

Au cours des douze derniers mois, nous nous sommes améliorés dans quelques domaines essentiels, tels que le rendement en littératie des élèves de 2e année et en numératie des élèves de 8e année. Plus précisément, les élèves de 2e année (aux programmes d'anglais et d'immersion) et 4e année (au programme d'anglais) dans le secteur anglophone, et les élèves de 2e année dans le secteur francophone ont atteint la cible fixée pour l'an 2013 d'avoir 20 % des élèves qui atteignent ou dépassent le niveau prévu. Les élèves des Premières nations en 2e année ont aussi vécu un progrès important en littératie. Leur rendement équivalait maintenant celui des autres élèves du secteur anglophone. Finalement, un nombre croissant d'élèves au secondaire indiquent qu'ils ont des occasions de suivre des cours de métiers et d'art.

En vue de poursuivre les succès que nous connaissons au sein du système scolaire, nous avons amorcé plusieurs mesures prioritaires qui touchent tous les aspects du système. Des trousseaux intitulés *Bienvenue à la maternelle / Welcome to Kindergarten* sont fournis à tous les élèves qui commencent la maternelle, ainsi qu'à leurs parents, au début de chaque année scolaire. Ces trousseaux contiennent divers matériaux éducatifs que les parents peuvent ensuite utiliser pour faciliter la transition à l'école.

Le portail en ligne contient maintenant plus de détails concernant l'initiative des écoles communautaires. Cela comprend de l'information sur l'établissement d'une école communautaire et des exemples de résultats bénéfiques qu'une telle école peut engendrer. La signature récente d'une entente entre le ministère de l'Éducation et l'UNESCO pour étendre à l'échelle internationale le modèle des écoles communautaires entrepreneuriales développé par le secteur francophone témoigne du succès de l'initiative des écoles communautaires.

Au secteur francophone, le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone entamera ses travaux dans le but d'entreprendre l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'aménagement linguistique et culturel. Il verra de plus à l'élaboration d'un plan d'action visant la mise en œuvre d'actions concertées par chacun des partenaires en lien avec les recommandations du rapport du président de la Commission sur l'école francophone.

Un projet pilote de centres de littératie a été lancé dans deux écoles du district scolaire 5 par le ministère de l'Éducation et les Caisses populaires

acadiennes. Les centres offrent, après les heures de classe, un service d'accompagnement individuel aux élèves, de la première à la troisième année, qui éprouvent des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture.

Au secteur anglophone, les élèves des Premières nations bénéficieront d'un soutien financier supplémentaire grâce au nouveau modèle de réinvestissement des droits de scolarité. De plus, le programme d'immersion française débutant en 3e année sera offert pour la première fois en septembre 2010. Cela constitue la dernière composante du nouveau modèle du français comme langue seconde.

Le gouvernement met l'accent sur le développement d'un modèle de services intégrés. Un tel modèle assurera que tous les services nécessaires à la réussite scolaire — soit la santé et le mieux-être, l'appui pour les besoins particuliers, le développement social, les conseillers, et ainsi de suite — soient fournis par tous les ministères impliqués de façon coordonnée.

L'État de la situation constitue un outil indispensable pour connaître les domaines où nous ne progressons pas suffisamment et pour guider la conception et le pilotage de nouvelles mesures.

En faisant rapport régulièrement, tous nos partenaires sont appelés à rendre des comptes et à se concentrer sur les progrès à réaliser au sein du système scolaire.

À mesure que les élèves de la province passent par leur parcours scolaire, il importe de continuer la mise en œuvre du plan provincial pour l'éducation tout en considérant les compétences pour une formation continue telles qu'énoncées par l'Organisation de coopération et de développement économiques :

- Communication dans sa langue maternelle;
- Communication dans d'autres langues;
- Numératie, et sciences et technologie de base;
- Compétence numérique;
- Apprendre à apprendre;
- Compétences interpersonnelle, interculturelle, sociale et civique;
- Entrepreneurship; et,
- L'expression culturelle.

Ensemble, nous allons façonner un avenir rempli de possibilités. Ensemble, nous allons bâtir un Nouveau-Brunswick meilleur pour tous et toutes.

Annexe A: Tableaux

Tableau 2: Élèves en 2e année du programme d'anglais – évaluation en littératie – lecture (secteur anglophone)⁴⁹

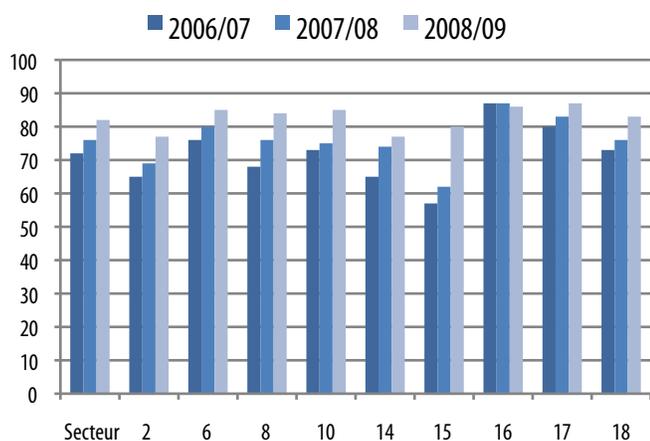


Tableau 5: Élèves en 2e année – évaluation en littératie – lecture à haute voix (secteur francophone)⁵²

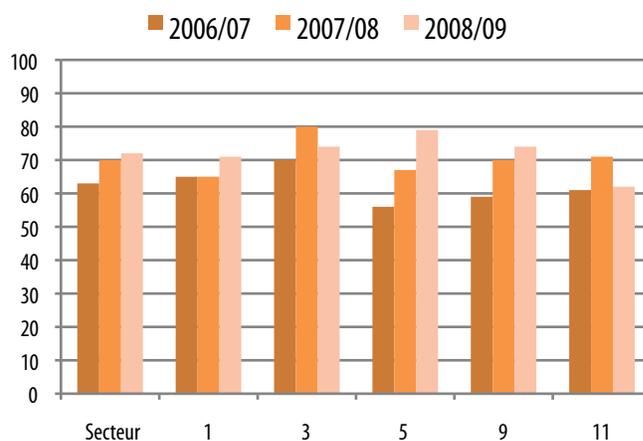


Tableau 3: Élèves en 2e année du programme d'immersion en français – évaluation en littératie – lecture (secteur anglophone)⁵⁰

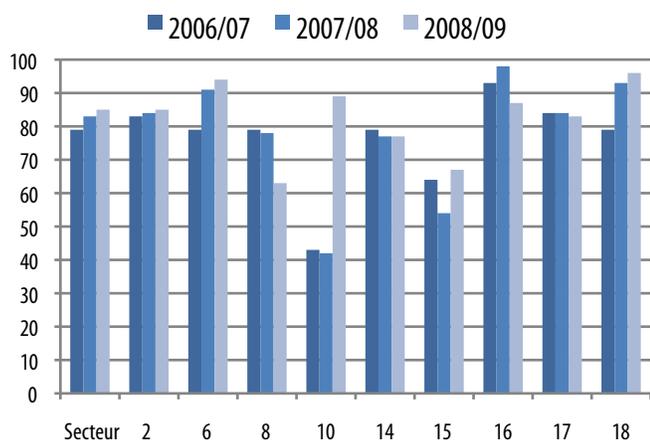


Tableau 6: Élèves en 4e année du programme d'anglais – évaluation en littératie – lecture (secteur anglophone)⁵³

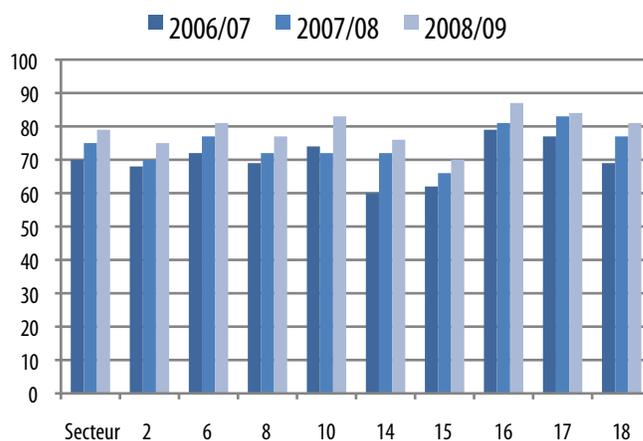


Tableau 4: Élèves en 2e année – évaluation en littératie – lecture silencieuse (secteur francophone)⁵¹

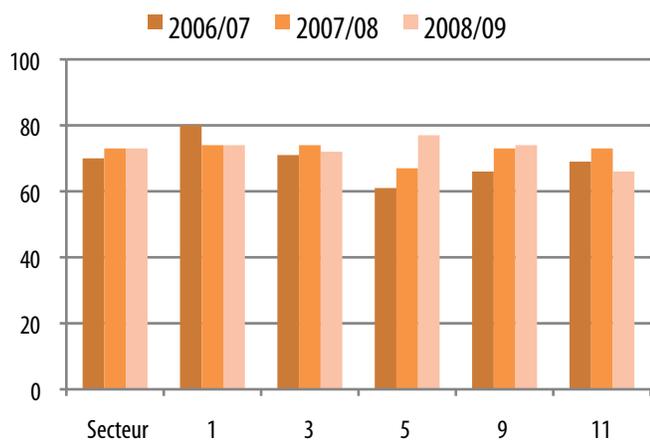


Tableau 7: Élèves en 4e année d'immersion en français – évaluation en littératie – lecture (secteur anglophone)⁵⁴

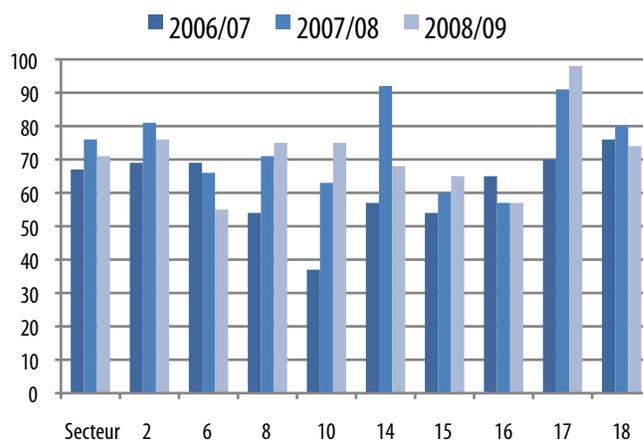


Tableau 8 : Élèves de 5e année – évaluation en mathématiques (secteur anglophone)⁵⁵

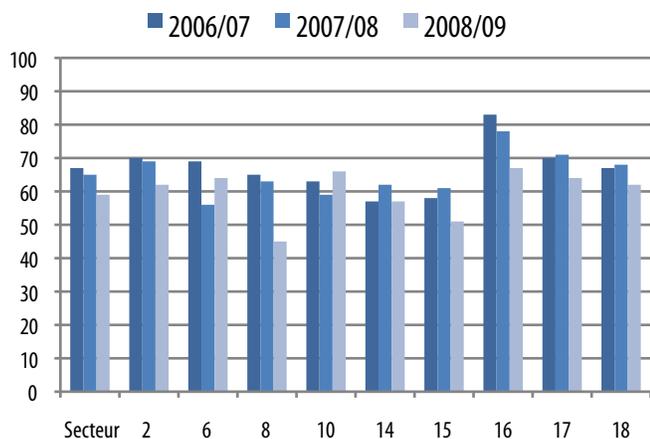


Tableau 12 : Élèves de 8e année – évaluation en mathématiques – (secteur anglophone)⁵⁹

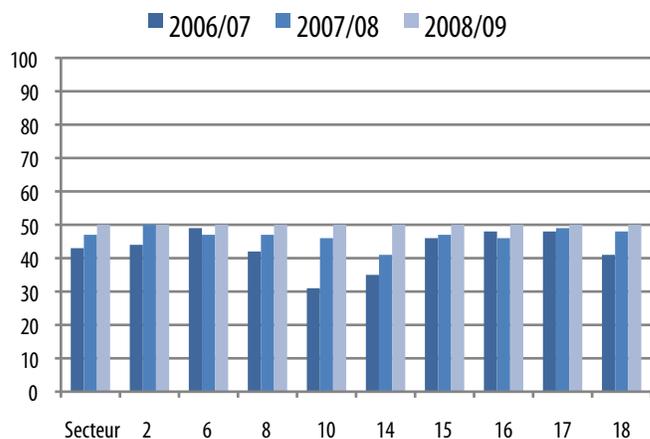


Tableau 9 : Élèves de 5e année – évaluation en mathématiques (secteur francophone)⁵⁶

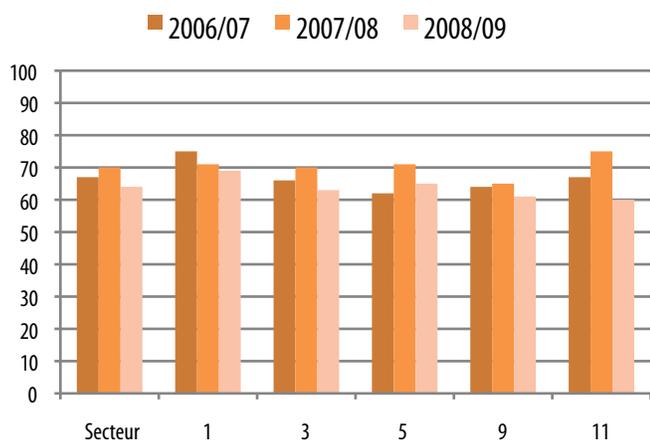


Tableau 10 : Élèves en 7e année – évaluation en littératie – lecture (secteur anglophone)⁵⁷

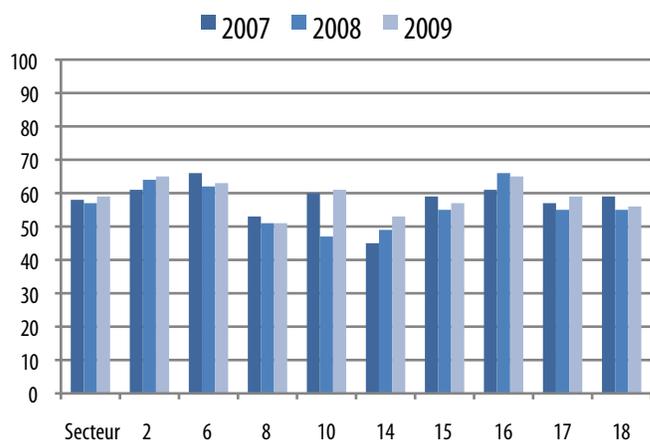


Tableau 11 : Élèves de 7e année – évaluation en littératie – écriture (secteur anglophone)⁵⁸

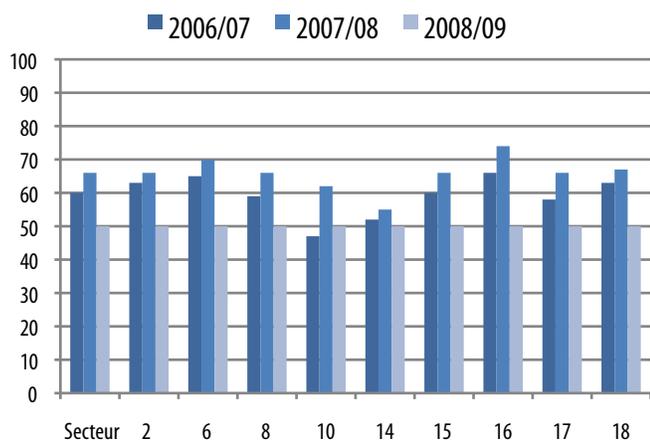


Tableau 13 : Élèves de 8e année – évaluation de français – lecture (secteur francophone)⁶⁰

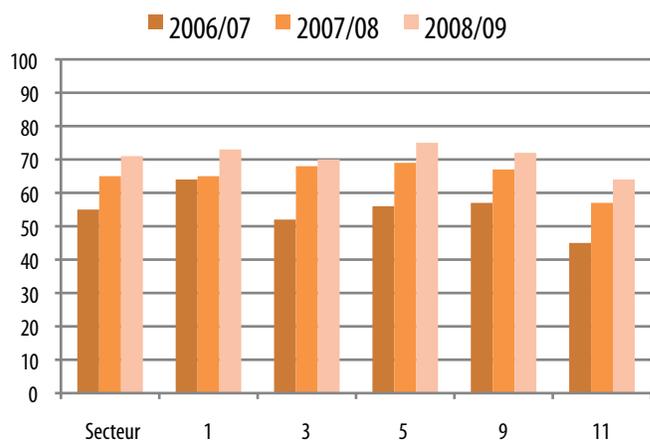


Tableau 14 : Élèves de 8e année – évaluation de français – écriture (secteur francophone)⁶¹

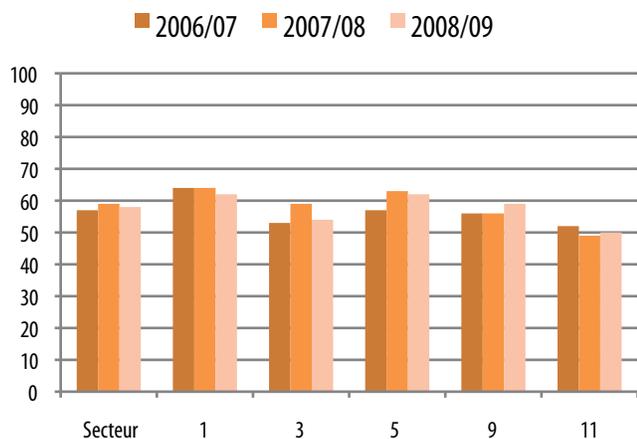


Tableau 16 : Intention de vote 2009 (secteur anglophone)⁶³

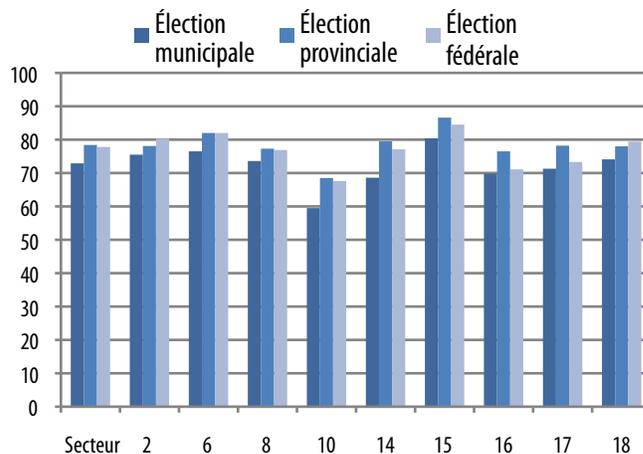


Tableau 15 : Élèves de 8e année – évaluation en mathématiques (secteur francophone)⁶²

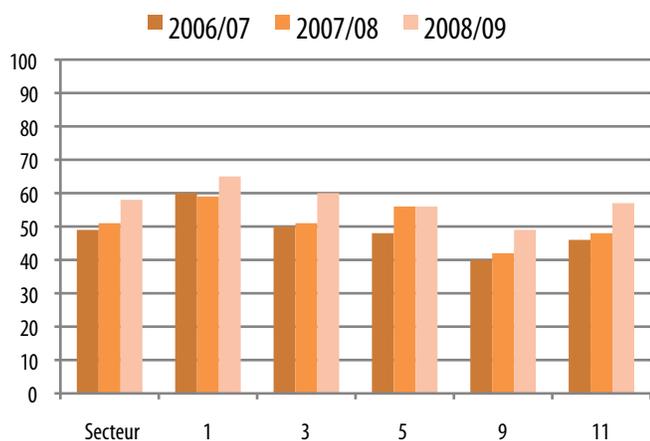


Tableau 17 : Intention de vote 2009 (secteur francophone)⁶⁴

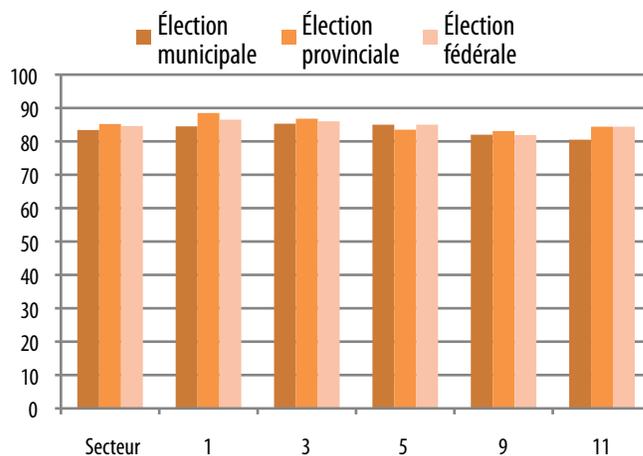


Tableau 18 : Connaissances des élèves au sujet de la gouvernance, 2009 (secteur anglophone)⁶⁵

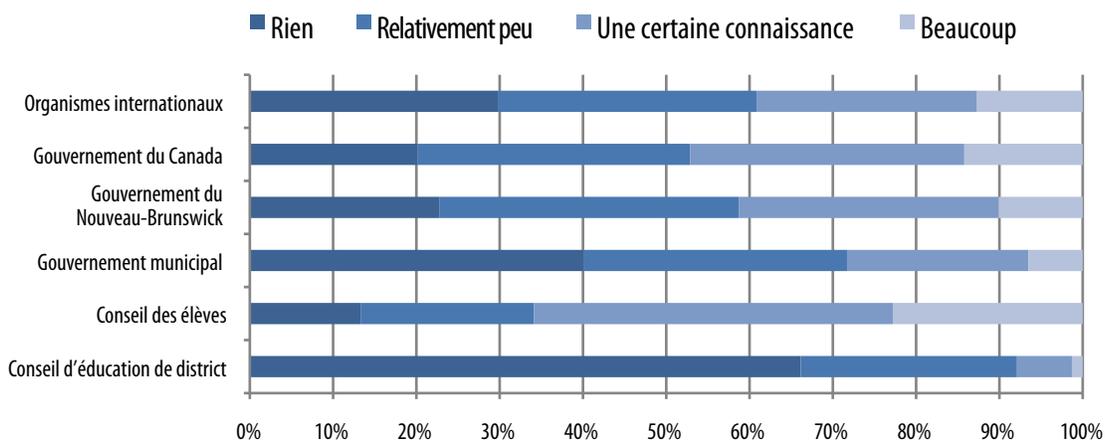


Tableau 19 : Connaissances des élèves au sujet de la gouvernance, 2009 (secteur francophone)⁶⁶

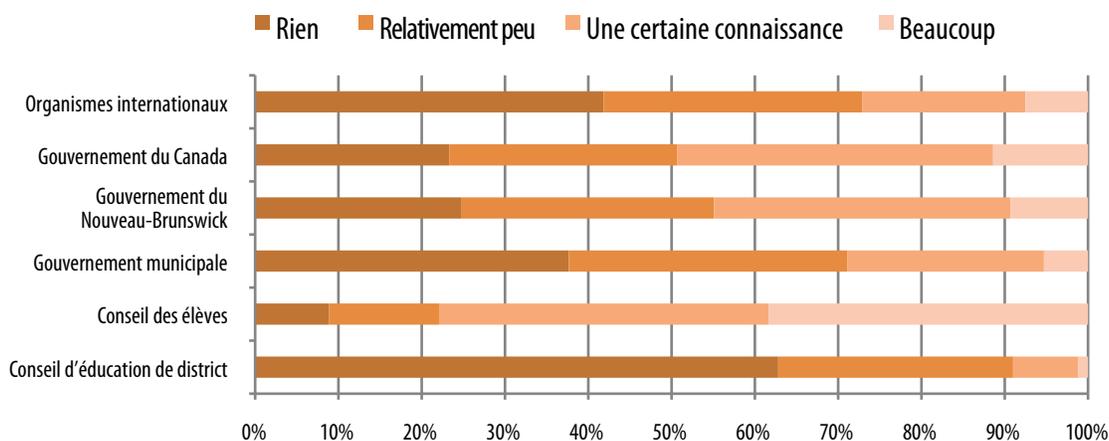


Tableau 20 : Taux d'abandon scolaire au Nouveau-Brunswick de la 7e année à la 12e année⁶⁷

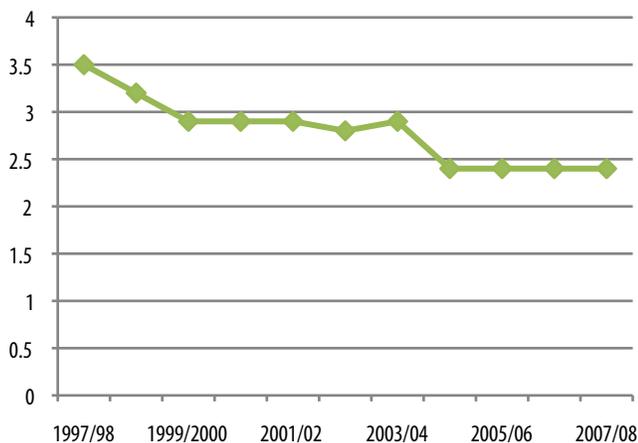


Tableau 22 : Taux d'abandon scolaire (secteur francophone)⁶⁹

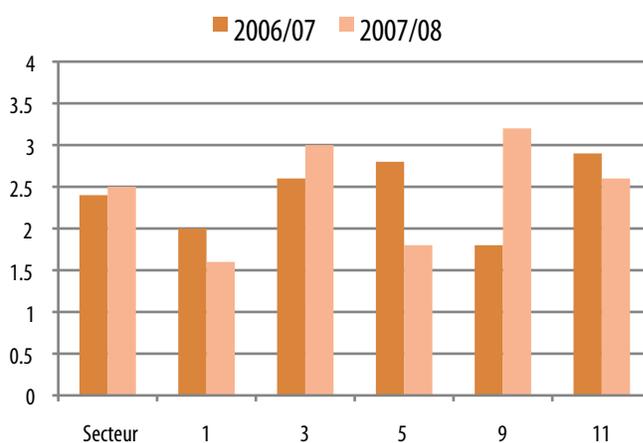


Tableau 21 – Taux d'abandon scolaire (secteur anglophone)⁶⁸

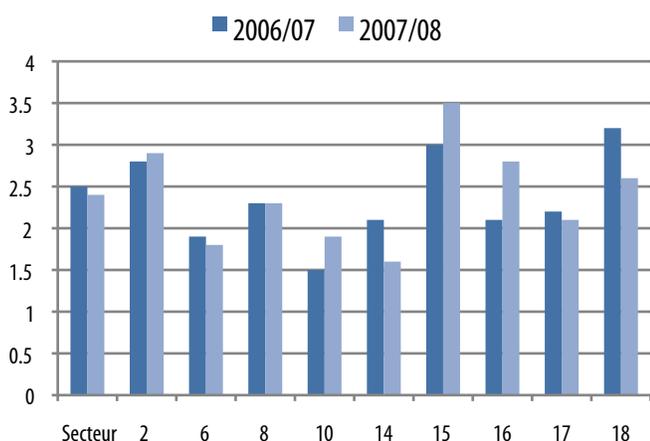
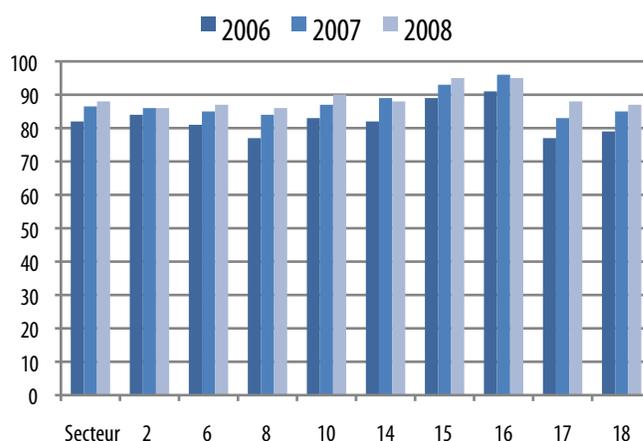
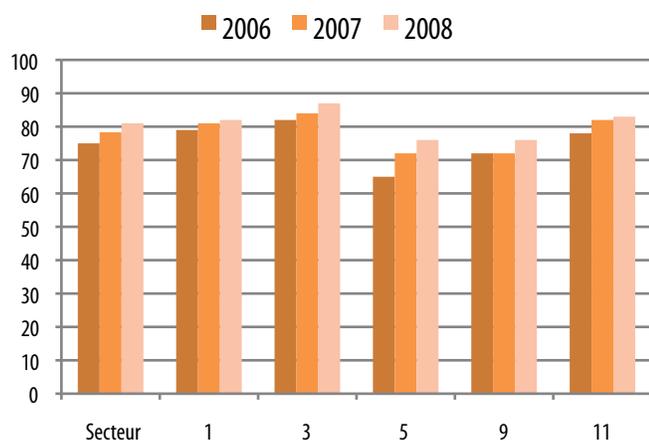


Tableau 23 : Utilisation de la technologie à des fins pédagogiques (secteur anglophone)⁷⁰



Notes de fin

Tableau 24 : Utilisation de la technologie à des fins pédagogiques (secteur francophone)⁷¹



- 1 Source : Évaluation de la petite enfance – appréciation de l’enseignante, 2008/09.
- 2 Source : *Teacher’s School Readiness Inventory*, 2008/09.
- 3 Source : Questionnaire en ligne, directions d’écoles, 2009.
- 4 Source : Sondage envoyé aux enseignants en maternelle, 2008/09. Étant donné que nous ne recevons pas l’information nous permettant d’évaluer cette mesure durant la période de rédaction de ce rapport, nous devons publier le même chiffre que l’an passé. Les données pour septembre 2009 paraîtront dans le prochain rapport.
- 5 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 6 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 7 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 8 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 9 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 10 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 11 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 12 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 13 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 14 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 15 Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
- 16 Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
- 17 Source : Sondage auprès des finissants, 2009.
- 18 Source : Sondage auprès des finissants, 2009.
- 19 Source : Statistique Canada, 2007/08.
- 20 Source : Statistique Canada, 2006/07.
- 21 Source : Sondage auprès des finissants, 2009. Élèves ayant répondu « parfois » ou « régulièrement ».
- 22 Source : Sondage auprès des finissants, 2009. Élèves ayant répondu « parfois » ou « régulièrement ».
- 23 Questionnaire en ligne, personnel enseignant, 2009.
- 24 Source : Rapport du personnel d’éducation. Voici la question posée: “Utilisez-vous souvent la technologie d’information et de communication pour des applications pédagogiques?”
- 25 Source : Questionnaire en ligne, directions d’écoles, 2009.
- 26 Source : Un sondage fut envoyé aux directions d’écoles en 2009.
- 27 Source : Ministère de l’Éducation, 2009.
- 28 Source : Questionnaire en ligne, personnel enseignant, 2009.
- 29 Source : Sondage sur la perception des enseignants, 2008.
- 30 Source : Sondage sur la perception des parents, 2008.
- 31 Source : Sondage sur la perception des élèves, 2008.
- 32 Source : Ministère de l’Éducation, 2009.
- 33 Source : Ministère de l’Éducation, 2009.
- 34 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 35 Source : Ministère de l’Éducation, 2007/08.
- 36 Source : Ministère de l’Éducation, 2007/09.
- 37 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 38 Source : Ministère de l’Éducation, 2008/09.
- 39 Source : Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, 2008 (Sondage auprès des parents d’élèves de la maternelle à la 5^e année).

- 40 Source : Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, 2008 (Sondage auprès des parents d'élèves de la maternelle à la 5e année).
- 41 Source : Ministère de l'Éducation, 2009. Ce chiffre représente le nombre de cas de comportements non-tolérés rapportés incluant le dénigrement, le harcèlement, les insultes, l'intimidation, et la violence verbale visée aux élèves ou au personnel.
- 42 Source : Sondage sur la perception des élèves, 2008.
- 43 Source : Sondage sur la perception des élèves, 2008.
- 44 Source : Ministère de l'Éducation, 2009. Ce chiffre représente le nombre total de cas d'intimidation rapportés incluant les messages abusifs soit visuels ou à l'écrit, les paroles grossières ou blessantes, l'intimidation physique et les railleries.
- 45 Source : Ministère de l'Éducation, 2009.
- 46 Source : Ministère de l'Éducation, 2009.
- 47 Source : Ministère de l'Éducation, 2009.
- 48 Source : Ministère de l'Éducation, 2009.
- 49 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'anglais de 2e année.
- 50 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'immersion en français de 2e année.
- 51 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture silencieuse de 2e année.
- 52 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture à haute voix de 2e année.
- 53 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'anglais de 4e année.
- 54 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'immersion en français de 4e année.
- 55 Source : Ministère de l'Éducation. Pourcentage d'élèves qui ont atteint un rendement satisfaisant ou supérieur à l'examen de mathématiques en 5e année.
- 56 Source : Ministère de l'Éducation. Pourcentage d'élèves qui ont atteint un rendement satisfaisant ou supérieur à l'examen de mathématiques en 5e année.
- 57 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture en 7e année.
- 58 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de l'écriture en 7e année.
- 59 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de mathématiques de 8e année.
- 60 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture de 8e année.
- 61 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de l'écriture de 8e année.
- 62 Source : Ministère de l'Éducation. Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'examen de mathématiques en 8e année.
- 63 Source : Sondage auprès des finissants, 2009.
- 64 Source : Sondage auprès des finissants, 2009.
- 65 Source : Sondage auprès des finissants, 2009.
- 66 Source : Sondage auprès des finissants, 2009.
- 67 Source : Statistiques sur les abandons scolaires, Ministère de l'Éducation. Le taux d'abandon scolaire est basé sur le nombre d'élèves actifs au 30 septembre, ayant abandonné l'école et n'y étant pas retournés au 30 septembre de l'année suivante.
- 68 Source : Ministère de l'Éducation.
- 69 Source : Ministère de l'Éducation.
- 70 Source : Rapport du personnel d'éducation. Mesuré d'après le pourcentage de répondants ayant répondu « beaucoup » ou « peu » à la question : « Combien de fois utilisez-vous les technologies de l'information et de la communication à des fins pédagogiques? »
- 71 Source : Rapport du personnel d'éducation. Mesuré d'après le pourcentage de répondants ayant répondu « beaucoup » ou « peu » à la question : « Combien de fois utilisez-vous les technologies de l'information et de la communication à des fins pédagogiques? »
- 72